

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SATO – EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE RUE DU BOUT GUESDON ARRETE N° 2022/159		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 23 juin 2022 de la société SATO sollicitant la Ville pour des travaux relatifs à l'extension du réseau électrique rue du Bout Guesdon à IFS dans le cadre des travaux de requalification de l'école Marie Curie ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de régler la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SATO est autorisée à procéder, à partir du 18 juillet 2022 et pendant une durée de 20 jours, à des travaux relatifs à l'extension du réseau électrique rue du Bout Guesdon à IFS.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la chaussée sera rétrécie et le stationnement sera interdit du 18 juillet au 1^{er} août 2022 sur la rue du Bout Guesdon, rue des Géraniums et la venelle située entre la rue du Bout Guesdon et la rue des Géraniums.
- Article 3 :** La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'IFS ;
 - La société SATO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à IFS, le 7 juillet 2022



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.